



FAD (FONDATION D'ART DRAMATIQUE)

Rapport du 2 Octobre 2020 au 31 Mai 2021 : Alpha Dramé

La FAD, fondation de droit public, a pour but d'assurer la gestion faitière de la Comédie de Genève et du Poche/GVE, ainsi que l'interface entre les autorités et les besoins de ces deux théâtres. La Fondation d'art dramatique a été créée par la volonté des autorités cantonales et municipales. Son statut a été adopté en 1979 par le Conseil Municipal de la Ville de Genève et en 1980 par le Grand Conseil. Actuellement une révision des statuts de la FAAD en vue d'une modification est en cours.

Lors de la première séance, le 2 octobre 2021, s'est tenue l'élection de la **présidence et des membres du Bureau pour les législatures 2020-2021 et 2021-2022.**

Lorella BERTANI, désignée par le Conseil Administratif Ville de Genève, a été élue à la Présidence de la FAD. Anne-Marie GISLER (désignée par le PLR) à la vice-Présidence et Patrizia de SAAB D'AMORE (désignées par le PS) au poste de secrétaire du bureau.

Sont donc membres du bureau 2020-2022 : Lorella BERTANI, Présidente, Anne-Marie GISLER, Vice-Présidente Patrizia de SAAB D'AMORE, Secrétaire Coré CATHOUD, Représentante Ville de Genève – Conseillère culturelle Stéphane DUBOIS-DIT-BONCLAUDE, Représentant Canton Daniel WOLF, Représentant Syndicat Suisse Romand du Spectacle - SSRS Sami Kanaan (Conseiller Administratif)

Les membres du Conseil désignés par le Conseil municipal: Anne-Marie GISLER, Vice-Présidente, PLR Patrizia de SAAB D'AMORE, Secrétaire, PS Alpha DRAME, les Vert.e.s Alain MISEREZ (démissionnaire), PDC et représentant « employeur » à la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées (FOP) pour représenter les Théâtres de la Comédie, du Poche/GVE, du Grütli et de Saint-Gervais. Arsemio ROJAS, Ensemble à Gauche Elvira VOSKRESENSKAIA JACQUIER, UDC Helen YAU, MCG

Membres désignés par le Syndicat suisse romand du spectacle M. Vincent BABEL M. Daniel WOLF
Secrétariat FAD Mme Tiziana PASCALE, Assistante-administrative

1. Les théâtres

La COMEDIE - sous la co-direction de Nathacha Koutchoumov et Denis Maillefer - a pour missions de favoriser la création contemporaine régionale et de la faire rayonner ; d'accueillir des créations marquantes et de développer des partenariats avec des scènes nationales et internationales. De développer des collaborations avec les institutions de la région, proposer une programmation ouverte aux arts de la scène et favoriser l'accès aux œuvres par des activités de médiation, conférences, rencontres, des collaborations avec le DIP et une politique tarifaire adaptée. (Convention de subventionnement 2019- 2021).

LE POCHE/GVE - sous la direction de Mathieu Bertholet - a pour missions de créer et faire connaître les textes d'auteur.e.s vivant.e.s, de développer des partenariats et des coproductions dans ce domaine et de faire rayonner ses productions. Le POCHE/GVE accorde une attention particulière aux artistes et artisan.e.s de la région et propose des mesures afin de permettre à un large public d'accéder aux œuvres proposées. (Convention de subventionnement 2019-2021).

2. L'examen des comptes

L'une des premières tâches du nouveau conseil de la FAD a été d'examiner les comptes 2019-2020 et de les approuver. Notons que les comptes des deux théâtres sont établis par saison culturelle et non par année civile. Une enveloppe de CHF 10'497'478.— a été octroyée par la Ville de Genève à la FAD pour la saison culturelle 2019-2020. Pour des raisons diverses : dépenses non engagées suite à l'annulation de spectacles, événements annulés, déménagement à la nouvelle Comédie et lancement de saison qui ont été repoussés etc, il est relevé un

dépassement du Fonds de réserve d'environ CHF 43'874.- qui devra être restitué à la Ville de Genève. Chacun des théâtres s'efforce d'effectuer des recherches de fonds privés. Pour le POCHE/GVE cela représente 7,03% de son budget de saison et pour la COMEDIE 5,8%.

3. L'impact du Covid sur la gestion des théâtres

Les problématiques liées à la pandémie du COVID-19 et les répercussions sur le secteur de la culture ont occupé plusieurs séances. Il a fallu estimer l'impact financier, définir si des demandes d'aides pouvaient être demandées, répondre à des appels à projets.

L'impact financiers du COVID-19 notamment la deuxième vague a occupé les directions et administrateurs des théâtres. Les deux établissements ont dû préparer des budget 2020- 2021 dit « Bis » tenant compte de l'hypothèse d'un confinement jusqu'en mai, comportant des chiffres et des surcoûts probables dans les grandes lignes.

L'administration due aux demandes d'aides pour l'obtention des RHT et des pertes financières a également occupé les théâtres. Un avocat a dû être engagé afin de porter les demandes. Les projets de transformations ont aussi demandé un certain temps pour leur élaboration.

Les subventions allouées par la Ville de Genève à la FAD pour la saison 2020-2021 s'élevaient à CHF 14'809'478.—. L'augmentation de la subvention est destinée au fonctionnement de la NOUVELLE COMEDIE. Une partie du non-dépensé de la saison 2020-2021, annoncé lors de la situation prévisionnelle au 30.11.2020, de la COMEDIE a été réinvestie dans les projets artistiques entre avril et juin 2021 pour :- engagement d'artistes exclusivement locaux - résidence, - workshop, - Variation EMS, création de spectacles pour résident.e.s - radio, Comédie/projet sonore, - création d'une pièce musicale, - formation technique/informatique/console etc., - rodage machinerie,- travail de recherche.

La COMEDIE a remis les clés du Théâtre des Philosophes fin avril. L'inauguration officielle de la COMEDIE tiendra place en début de saison 2021-2022 soit le 28 Aout en présence du conseiller fédéral Alain Berset.

Dès l'annonce de la Confédération de l'ouverture des théâtres, à jauge réduite, le POCHE/GVE et la COMEDIE ont tout mis en place pour ouvrir au plus vite. Le lundi 19 avril le POCHE/GVE présentait la pièce « Qui a peur de Virginia Wolf » ainsi que deux autres (Gouttes d'eau sur pierres brûlantes et Femmes disparaît). La COMEDIE a ouvert ses portes au public avec le projet : mercredi Comédie place aux jeunes, puis Médée dans différents lieux, No Paraderan de Marco Berretini (Melk Prod), Poquelin II (TG Stan).

Décisions importantes du Conseil de la FAAD

Le conseil de La FAD a

- émis un avis favorable à la reconduction du contrat de Mathieu Bertholet directeur du POCHE pour la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2025 ;
- validé le règlement de la commission du personnel de la COMEDIE. Une solution plus adaptée aux nombres de collaborat.eur.trice.s au POCHE/GVE sera définie ultérieurement.
- adopté les budgets et les programmes ainsi que les plans d'investissement des théâtres pour la saison 2021-2022 et pris acte des modifications des processus de contrôle (SCI).
- Pris acte de la prolongation de La convention de subventionnement 2019-2021 d'une année, soit du 1er janvier au 31 décembre 2022.

4. La révision des statuts

La révision des statuts de la FAAD est actuellement à l'ordre du jour du conseil pour régler entre autre des questions liées à la présence de la ville entant que membre du conseil et membre de l'organe de surveillance. Les travaux seront mis à l'ordre du jour ultérieurement et un rapport plus succinct sera présenté au parti.